

Argumentaire contre le fonds climat

# **ENCORE PLUS D'IMPÔTS**

# **ET DE DETTES.**

*Le 8 mars*

# **NON**

---

## **AU FONDS CLIMAT**

[fonds-climat-non.ch](http://fonds-climat-non.ch)

**Le fonds climat entraîne des hausses d'impôts massives.**

**Le fonds climat est une attaque contre le frein à l'endettement.**

**Le fonds climat sacrifie d'autres tâches de la Confédération.**

**Le fonds climat affaiblit l'efficacité de la politique climatique.**

# Introduction

L'initiative pour un fonds climat (« Pour une politique énergétique et climatique équitable : investir pour la prospérité, le travail et l'environnement ») demande la création d'un fonds alimenté chaque année à hauteur de 0,5 à 1 % du produit intérieur brut (PIB). Cela représenterait jusqu'à environ 10 milliards de francs par an.

D'ici 2050, les dépenses cumulées atteindraient 100 à 200 milliards de francs. Le fonds serait financé par de nouveaux emprunts, sans tenir compte du frein à l'endettement.

Dans son message (FF 2025 458), le Conseil fédéral rejette l'initiative, estimant qu'elle met en danger la stabilité financière, évincé d'autres tâches fédérales et est inutile.

Le Conseil des États et le Conseil national, les groupes parlementaires du PLR, de l'UDC, du Centre et du PVL, ainsi que l'économie suisse, rejettent également clairement cette initiative. Le fonds climat menace la stabilité financière de la Suisse : le frein à l'endettement serait contourné, les impôts augmenteraient massivement et d'autres tâches de l'État seraient sacrifiées.

**Le fonds climat est inabordable, irresponsable, injuste et inutile.**

# Le fonds climat entraîne des hausses d'impôts massives

Faute de pouvoir financer le fonds climat par des économies et pour rembourser les dettes qu'il provoquera, la Confédération n'aura, à moyen terme, qu'une solution: augmenter les impôts. Le Conseil fédéral conclut que la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) devrait être relevée pour combler les déficits financiers. Les calculs de la Confédération tablent sur une hausse pouvant atteindre 2,5 points de pourcentage, ce qui constituerait de loin la plus forte augmentation de la TVA depuis son introduction. Une hausse d'une telle ampleur est hautement antisociale : elle pèse lourdement sur la classe moyenne et nuit également de manière significative à l'économie et aux PME.

- **Hausse massive de la TVA :** pour générer des recettes supplémentaires jusqu'à 10 milliards de francs, la Confédération devrait augmenter les impôts. Le Conseil fédéral a calculé que la TVA devrait être relevée jusqu'à 2,5 points de pourcentage. Le fonds climat coûterait ainsi à chaque ménage jusqu'à 1'280 francs par an. Rappelons que personne ne peut échapper à la TVA : une hausse frappe donc particulièrement la classe moyenne. Le fonds climat est profondément antisocial.
- **Financement alternatif par l'impôt fédéral direct :** si les recettes supplémentaires nécessaires ne sont pas générées par la TVA, elles devront l'être par l'impôt fédéral direct. Dans son message, le Conseil fédéral estime qu'un relèvement allant jusqu'à 28 % de l'impôt fédéral direct serait nécessaire pour financer le fonds climat. La charge supplémentaire serait supportée à parts égales par les ménages privés et les entreprises. Le fonds climat est un concept sans financement clair – or cela ne fonctionne pas : quelqu'un devra assumer les dettes et les intérêts.
- **Atteinte à la place économique suisse :** comme la Confédération devrait, à moyen terme, contre-financer le fonds par des recettes supplémentaires, la charge fiscale pesant sur l'économie et les PME augmenterait nettement. Cela nuirait à la compétitivité et réduirait l'attractivité de la Suisse en tant que place économique. Dans un contexte de tensions géopolitiques, c'est irresponsable. Le fonds climat nuit à l'économie suisse.

## **Inabordable : le fonds climat entraîne de fortes hausses d'impôts.**

# **Le fonds climat est une attaque contre le frein à l'endettement**

L'initiative contourne le frein à l'endettement, une invention suisse qui stabilise les finances publiques depuis 2003. Elle exige explicitement que les dépenses du fonds ne soient pas prises en compte dans le calcul du plafond des dépenses totales selon l'art. 126, al. 2, Cst. – créant ainsi une exception permanente conduisant à un endettement massif. Dans son message, le Conseil fédéral avertit que cela saperait la discipline budgétaire à long terme et ferait exploser la dette fédérale.

- **Nouvel endettement annuel exorbitant jusqu'à 10 milliards de francs :** avec des dépenses équivalentes à 0,5–1 % du PIB (plus de 800 milliards de francs), le fonds nécessiterait chaque année des milliards financés par l'emprunt. D'ici 2050, cela représenterait 100 à 200 milliards de francs ; même en tenant compte des dépenses existantes de la politique climatique (env. 2,6 milliards par an), il resterait encore un besoin de financement de 50 à 150 milliards, selon une analyse de la NZZ. C'est irresponsable : cela fait peser le fardeau sur les générations futures. Les dettes ne sont pas durables.
- **Le succès du frein à l'endettement est menacé :** depuis son introduction en 2003, le frein à l'endettement a permis de faire passer la dette nette de la Confédération d'environ 130 milliards à moins de 100 milliards de francs (données de l'Administration fédérale des finances). Sans ce mécanisme, des scénarios comparables à ceux de pays comme l'Italie, la France ou les États-Unis, avec des taux d'endettement supérieurs à 100 % du PIB, menacent. Le professeur de droit constitutionnel Felix Uhlmann (UZH) confirme que l'initiative porte atteinte au principe de l'équilibre budgétaire.
- **Hausse des impôts et des intérêts comme conséquence :** l'explosion de la dette entraîne des paiements d'intérêts plus élevés – actuellement environ 1 milliard de francs par an pour la Confédération. En cas de hausse des taux (par exemple à 3 %), les intérêts pourraient coûter à eux seuls 3 à 5 milliards par an, imposant des augmentations d'impôts. Cela va à l'encontre de la tradition suisse de finances solides et constitue un risque pour la stabilité économique de notre pays.

**Irresponsable : le fonds climat est une attaque contre le frein à l'endettement.**

# Le fonds climat sacrifie d'autres tâches de la Confédération.

Le budget fédéral s'élève à plus de 80 milliards de francs par an. Ce fonds réduirait massivement les moyens pouvant être alloués à d'autres domaines. Les moyens nécessaires pour financer le fonds ne sont pas nouvellement générés, mais pris sur des dépenses existantes ou financés par la dette. Le Conseil fédéral souligne dans son message que cela pèserait sur d'autres champs d'action et évincerait les investissements privés. Des coupes dans la sécurité, la santé, la formation, le social, les infrastructures et l'agriculture seraient inévitables.

- **Moins de moyens pour le social et la formation** : les dépenses sociales (AVS, AI) représentent 35 % du budget (env. 28 milliards). Le fonds entraînerait des réductions, la Confédération ne disposant pas de ressources illimitées. Les sondages montrent régulièrement que la population attend un État capable d'agir, notamment pour la cohésion sociale et les assurances sociales. Or plus de dettes signifie moins de moyens pour ces domaines ; des coupes dans des prestations essentielles sont à prévoir.
- **Atteinte à la sécurité, à l'agriculture, à la santé et aux infrastructures** : le fonds climat met en danger la sécurité de la Suisse. En priorisant le fonds climat, il manquera des moyens pour investir dans une armée tournée vers l'avenir. Dans l'agriculture également (env. 3 milliards de francs par an), le fonds risque d'« absorber » les budgets, ce qui menace directement les familles paysannes. Le fonds crée une concurrence dangereuse pour les ressources financières du budget fédéral, touchant tous les domaines : santé, infrastructures, formation ou culture. Partout, des économies massives seraient imposées au profit du fonds climat.
- **Ni social ni durable** : l'augmentation de la dette est antisociale envers les plus faibles, dépendants des prestations sociales. Le Conseil fédéral estime que le fonds affaiblit le principe du pollueur-payeur et entraîne des inefficacités, ce qui se traduit à long terme par des coûts plus élevés pour tous. Le fonds climat met en péril la durabilité financière et sociale. Sans durabilité financière et sociale, il n'y a pas de durabilité écologique.

## **Injuste : le fonds climat sacrifie d'autres tâches fédérales.**

# **Le fonds climat affaiblit l'efficacité de la politique climatique.**

La Suisse s'est fixé l'objectif de la neutralité climatique d'ici 2050 et investit déjà plus de 3 milliards de francs par an dans des mesures en faveur du climat et de la biodiversité (Confédération et cantons). L'initiative est superflue : des instruments éprouvés, comme la loi sur la protection du climat, fonctionnent efficacement. Les subventions distribuées selon le principe de l'arrosoir, comme le prévoit l'initiative, sont contre-productives. Le Conseil fédéral rejette également le fonds climat pour cette raison : il crée de mauvaises incitations et compromet la politique climatique actuelle, ciblée et efficace.

- **Dépenses et succès existants** : chaque année, plus de 3 milliards de francs sont consacrés à la protection du climat (p. ex. taxe CO<sub>2</sub>, programme Bâtiments). Depuis 1990, les émissions ont diminué de plus de 25% ; l'industrie et le secteur du bâtiment ont réduit leurs émissions d'environ 50 %, et le trafic d'environ 10 %. Grâce à des instruments et programmes ciblés, la Suisse est sur une trajectoire très positive. Cela doit continuer. Le fonds climat démesuré menace d'évincer la politique climatique actuelle.
- **La population soutient la politique climatique du Conseil fédéral** : en 2023, 59 % des votantes et votants ont approuvé la loi sur le climat et l'innovation, qui ancre l'objectif de zéro net d'ici 2050 et soutient l'innovation. Le soutien a été encore plus large (69 %) pour la loi sur un approvisionnement électrique sûr qui avait pour objectif le développement rapide des énergies renouvelables indigènes (solaire, éolien, hydraulique, biomasse). Le fonds climat n'est rien d'autre qu'une contrainte coûteuse et inutile.
- **Subventionnite et éviction des investissements privés** : les initiateurs veulent distribuer les moyens selon le principe de l'arrosoir. Les subventions favorisent le clientélisme et financent des projets qui auraient de toute façon été réalisés (effet d'aubaine). Des effets d'aubaine malsains existent déjà et sont critiqués par le Contrôle fédéral des finances. Le fonds agraverait encore la situation. Le Conseil fédéral avertit en outre que le fonds affaiblit les incitations de l'économie de marché

: les subventions faussent le marché, étouffent l'innovation, entraînent des erreurs d'allocation et une productivité plus faible.

## **Inutile : le fonds climat affaiblit une politique climatique efficace.**

## **Conclusion**

L'initiative pour un fonds climat constitue une attaque irresponsable contre la stabilité financière de la Suisse. Le projet constitue une attaque contre le frein à l'endettement, entraîne de fortes hausses d'impôts, pèse sur d'autres domaines de dépenses et est inutile au vu de l'engagement déjà important des pouvoirs publics, des entreprises et des ménages privés en matière de protection du climat.

**NON au fonds climat inabordable, irresponsable, injuste et inutile.**